

Rapport moral de Président 2016

Je conclus le rapport moral 2015 par ces mots « Une nouvelle histoire débutera dès le mois d'avril 2016 pour 4 années. Elle reste à écrire mais l'aventure continue ! »

Au terme de ce premier anniversaire de l'élection de cette nouvelle équipe, je lui adresse toute ma reconnaissance, notamment aux nouveaux entrants, qui se sont parfaitement inscrits dans une organisation, basée sur un travail collégial entre les élus, le conseiller technique fédéral, les fonctions statutaires et les membres des commissions.

Une organisation reposant sur 4 principes forts :

- Principe 1 : Le bénévolat, c'est à dire s'engager volontairement au service de la collectivité, sans contrepartie personnelle et sans lien de subordination entre les bénévoles. Autrement dit, pas de hiérarchie mais chacun assume une responsabilité spécifique selon ses goûts et aptitudes.
- Principe 2 : La démocratie, favorisant le respect et l'écoute de l'autre afin de prendre la meilleure décision avec équité et objectivité au profit de la collectivité.
- Principe 3 : La transparence, permettant d'assumer et d'argumenter les décisions prises par le CLJJ envers tout public, en toute conscience et sérénité.
- Principe 4 : Communiquer afin de rendre visible et compréhensible notre engagement. Autrement dit, démontrer la présence et l'utilité du CLJJ auprès des clubs.

Une organisation qui n'a de valeur ajoutée et d'utilité qu'à la condition d'être au service des Clubs, par une assistance omniprésente, et du développement de nos disciplines.

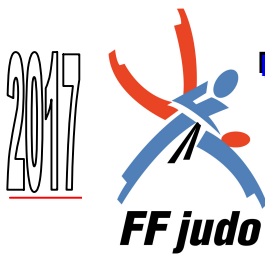
Sur ce plan, la forte participation à nos stages et animations semble indiquer que notre accompagnement du développement de nos disciplines répond à un réel besoin. Près de 3 310 judoka ont fréquenté en 2016 nos 35 animations et stages annuels, soit 99% des Clubs. De même, la reconnaissance de notre savoir-faire au plan fédéral dans notre engagement envers le Jujitsu a conduit à l'attribution de l'organisation du Championnat de France jujitsu en 2018.

Enfin, l'implication des enseignants de Club au travers de l'animation de nos commissions est un marqueur positif. Je salue leur engagement bénévole qui permet de mettre au service des judoka landais leurs compétences. Une parfaite illustration de l'un des principes du Judo « Entraide et prospérité mutuelle ».

Etre proche des Clubs implique également d'être lucide sur l'environnement qui nous entoure. Cette conscience de l'environnement et la nécessité d'agir, sont les garants d'une pérennisation de nos disciplines. Ne pas en tenir compte conduirait à terme à sa régression. Le Judo développe nos aptitudes à l'adaptation, autant mettre à profit cette qualité.

A l'heure où d'autres formes d'arts martiaux se développent sur notre département (*Jujitsu brésilien, Karaté, ...*), l'image que dégage le club sur le plan de son organisation, de sa qualité relationnelle et bien entendu de sa valeur pédagogique constitueront les facteurs de choix.





**Fédération Française de Judo,
Jujitsu, Taïso, Kendo
et disciplines associées**
Déclarée d'intérêt public

Comité des Landes Judo Jujitsu
Dojo départemental des Landes
1, boulevard des sports 40100 Dax

Président : Eric Abadie

Cette image passe par la diversité des pratiques proposées, donc la richesse de l'offre, contribuant à augmenter le nombre d'adhérents et leur fidélisation : Eveil Judo, Judo loisirs, Judo compétitions, Judo adapté, Taïso, Self-défense et Combat Jujitsu. Encore faut-il être en capacité d'enseigner toute la palette de nos disciplines.

La formation des enseignants reste donc déterminante mais également leur nombre. En effet, le niveau des vocations à enseigner doit nous interpeller.

Le volume constant des judoka accédant à la ceinture noire est un formidable atout, signe que ce grade conserve tout son prestige. Néanmoins, seuls 6% des Ceintures noires landaises en activité s'orientent vers des parcours diplômants. Les formations suivies visent essentiellement à valoriser les compétences dans une optique uniquement d'assistance aux Brevets d'état en situation d'enseignement. Comment dès lors assurer, dans la sérénité, le renouvellement du corps enseignant ou créer de nouvelles implantations ?

Sur ce plan, les dirigeants et enseignants ont un rôle fondamental dans la pérennisation du Club en inscrivant leur réflexion dans la durée.

Le Comité des Landes de Judo Jujitsu doit également prendre sa part dans cette démarche en organisant notamment des réunions d'information sur les différents parcours de formation et les aides au financement.

Enfin, l'image du Club repose sur sa valeur éducative en direction des plus jeunes. Le Judo est certes l'expression physique de techniques mais initialement un apprentissage d'un comportement respectueux de soi-même et de la collectivité. Une école qui contribue à l'éducation de nos jeunes licenciés, en complément des parents et du corps enseignant autour de notions essentielles à la vie en collectivité : respect des enseignants, des lieux, des règles de la pratique, des autres judoka et de soi-même. En résumé, prendre conscience d'un apprentissage d'une discipline, où le mérite dans la progression repose sur son seul engagement qui ne tolère par ailleurs aucune distinction d'âge, de sexe, de culture, de religion ou de niveau social.

En dehors de nos Dojos, cette valeur éducative prend tout son sens et sa force. Le nouveau partenaire financier de la Fédération française de Judo, le Crédit Agricole, a concrétisé son partenariat en 2017 certes au regard de la densité du maillage des Clubs et du nombre de licenciés mais également car il fut impressionné par la discipline et le respect manifestés au cours des Coupes de France minimes.

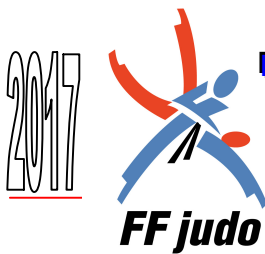
Enfin, je remercie les partenaires institutionnels et des collectivités territoriales qui, malgré la crise économique et la réforme territoriale, ont reconduit leur concours permettant de poursuivre notre rôle social auprès des jeunes. Le sport doit être perçu comme un investissement sociétal sur le long terme et non une charge budgétaire à court terme.

Mes remerciements vont également à la municipalité dacquoise pour son hospitalité et les relations étroites et chaleureuses entretenues depuis des années mais également à la municipalité montoise. En effet, elle contribue au développement de nos disciplines en mettant gracieusement l'Espace François Mitterrand à deux reprises : les Mercredis de l'Equipe en 2014 de France et le prochain Championnat de France de Jujitsu 2018.

« Une nouvelle histoire débutera dès le mois d'avril 2016 pour 4 années. Elle reste à écrire mais l'aventure continue ! » Cette aventure départementale s'achèvera pour moi au plus tard en avril 2020 après avoir passé près de 25 ans au service du Judo Jujitsu.

Dojo départemental des Landes : 05.58.56.26.67
Président Comité des Landes : 06.81.78.14.96 ffjudo.landes@orange.fr
Conseiller technique fédéral : 06.07.11.05.58 cdjudo40.cjf@wanadoo





**Fédération Française de Judo,
Jujitsu, Taïso, Kendo
et disciplines associées**
Déclarée d'intérêt public

Comité des Landes Judo Jujitsu

Dojo départemental des Landes
1, boulevard des sports 40100 Dax

Président : Eric Abadie

En effet, je considère qu'une organisation ne peut être durablement performante qu'à la condition que les dirigeants changent régulièrement, apportant ainsi de nouvelles visions et pratiques.

Pour autant, je resterai dans le bénévolat qui reste l'une des dernières niches de liberté de penser et d'action. Son principe d'absence de lien de subordination entre les membres permet à chacun d'apporter sa contribution volontaire autour d'un projet, sans notion de hiérarchie. Nous sommes donc aux antipodes du modèle de l'entreprise, ce qui libère les énergies, la créativité et l'engagement. Que demander de plus ?

En conclusion, je souhaite rendre hommage aux deux leviers qui ont suscité mon engagement :

Le premier aux dirigeants de la Fédération Française de Judo qui ont libellé l'article 1 du règlement intérieur fédéral qui me convaincu qu'une fédération capable d'arborer ce type de concept méritait que l'on lui accorde quelques crédits : "les fonctions de dirigeants sont incompatibles avec la perception directe ou indirecte d'une rémunération perçue en contrepartie d'activités au sein des structures fédérales". Un concept propre !

Le second à Monsieur Claude DUBOS, Président de la Ligue Aquitaine puis Vice-président de la FFJDA en charge de la formation pendant plus de 2 mandats, qui au travers d'une réunion du Comité des Landes en 2008, distilla reproches et remontrances mais avec humanisme et bienveillance. Ce comportement m'a définitivement marqué et confirmé mon engagement.

Merci de votre écoute.

Dojo départemental des Landes : 05.58.56.26.67
Président Comité des Landes : 06.81.78.14.96 ffjudo.landes@orange.fr
Conseiller technique fédéral : 06.07.11.05.58 cdjudo40.ctf@wanadoo

